

Pour en savoir plus sur le
Label Tourisme & Handicap



Seine-et-Marne Attractivité

Marjolaine ALIX

06 38 98 40 09

marjolaine.alix@attractivite77.fr



POUR QUI ?



Les Hébergements : Hôtels, villages de vacances, chambres d'hôtes, auberges de jeunesse, résidences de tourisme, locations de meublés-gîtes, campings, etc...



La Restauration : Restaurants, bars, brasseries, fermes, auberges, etc...



Les Sites Touristiques : Offices de tourisme, monuments, musées, salles d'exposition, châteaux, sites remarquables, jardins, etc...



Les Sites de Loisirs : Parcs à thèmes, salles de spectacles, équipements récréatifs, piscines et équipements balnéaires, bases de loisir, etc...

Répondre aux besoins des
touristes en situation de
handicap

LABEL D'ETAT
TOURISME & HANDICAP

Garanti à tous
ACCUEIL, ACCESSIBILITE
et CONFORT

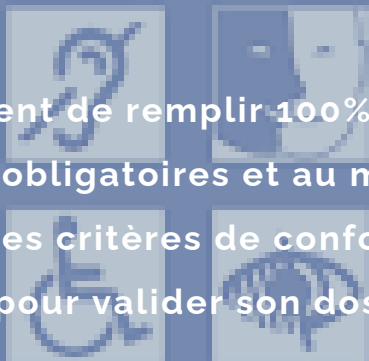


MODALITES

Le cahier des charges comprend deux catégories :

- Les critères obligatoires
- Les critères de confort d'usage

Il convient de remplir 100% des critères obligatoires et au moins 75% des critères de confort d'usage pour valider son dossier.



Le pictogramme auditif garantit une acoustique de qualité avec des outils spécifiques.



Le pictogramme mental indique que la signalétique et les informations ont été adaptés pour les personnes en situation de handicap mental.



Le pictogramme moteur signale un environnement adapté aux personnes en situation de handicap moteur.



Le pictogramme visuel est associé à des aménagements adaptés aux déplacements pour les personnes en situation de handicap visuel.

Le label s'obtient en validant au moins 2 handicaps sur les 4 existants

Démarche volontaire et gratuite

ETAPES

1 Je m'auto-évalue sur le site internet d'Atout France : <https://marquestourisme.entreprises.gouv.fr/#/login>

2 Je contacte Seine-et-Marne Attractivité afin de m'accompagner dans ma démarche de labellisation.

3 Un binôme d'évaluateurs composé d'un représentant de Seine-et-Marne Attractivité et un représentant d'une association œuvrant pour les personnes en situation de handicap, viennent faire une visite d'évaluation.

4 Ma candidature est étudiée en commission régionale afin de statuer sur l'attribution du label et des pictogrammes obtenus.

Le label est valable pour une durée de 5 ans